



## Infirmiere seule la nuit dans une clinique

Par **CoralieP**, le **08/11/2014** à **16:02**

Bonjour,

Depuis des années, dans la clinique de chirurgie privée où je travaille on nous disait qu'il était illégal d'être un seul personnel soignant la nuit même si il n'y avait qu'un seul patient (pour les fêtes par exemple). Nous étions donc toujours 1 IDE + 1 AS avec un veilleur de nuit (qui lui ne fait pas parti du personnel soignant).

Un nouveau directeur vient d'arriver cet été et a décidé de fermer la clinique 2 semaines au moment des fêtes de fin d'années. Le problème c'est que nous sommes un centre SOS main et donc nous ne pouvons pas fermer la nuit pour pouvoir recevoir les urgences qui ne peuvent pas attendre le lendemain. Il a donc été décidé que nous serions seul IDE la nuit sans AS au cas où il y est une urgence dans la nuit ou si il reste quelques ambulatoires qui finalement n'ont pas pu sortir... Le nombre de patient peut donc bien évidemment être supérieur à 0! Nous sommes donc perdus quand à la légalité de cette situation...

Est-ce que nous devons accepter d'être seul la nuit, si un patient décompense, faire une réa seul semble très dangereux, et alors si 2 patients décompensent en même temps...! Sachant que le veilleur de nuit n'a aucune formation médicale bien sûr, il est là pour veiller à la sécurité des murs de la clinique...

Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **08/11/2014** à **20:26**

Bonjour,

Cela n'est pas du ressort pas de la législation du travail mais je vous conseillerais de vous informer auprès des autorités de tutelle régissant la santé publique...

Par **CoralieP**, le **09/11/2014** à **01:06**

Bonjour,

Merci beaucoup de votre réponse mais c'est à dire? A qui dois-je exactement m'adresser?

Par **Jibi7**, le **09/11/2014** à **02:09**

l'Agence regionale de santé ...

et peut être le conseil de l'ordre des chirurgiens de la main qui eux auront peut être des surprises à assumer !

Ici pour les fêtes les services de Sos main et des urgences sont sur le pied de guerre à cause des artificiers amateurs ::chaque année des amputés et des morts..

Un de ces chirurgiens intervient même pour essayer de donner des conseils et de présenter les dégâts qu'il voit aux infos régionales, ayant vu son service à l'œuvre en période normale, je le vois mal accepter de bosser seul !

À moins que vous n'ayez pas encore ce genre d'exploits dans votre secteur ...

Par **CoralieP**, le **09/11/2014** à **02:12**

Merci beaucoup pour ces précisions!

Par **Jibi7**, le **09/11/2014** à **08:00**

Selon le niveau d'intervention de votre service, peut-être pourriez-vous vous mettre en contact pour information avec

<http://www.diaconesses.fr/fr/sante/clinique-diaconat-chirurgie-main.php>  
cette clinique alterne avec le CHU pour sos mains pour les urgences et comporte 5 chirurgiens spécialistes fixes

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/alsace/2013/12/31/reveillon-l-alsace-mis-les-bouchees-doubles-pour-limiter-les-accidents-dus-aux-petards-386335.html>

Dans les deux services d'urgence "SOS Main" de l'agglomération strasbourgeoise, le personnel soignant se préparait mardi, une nouvelle fois, à une nuit difficile. "On sait qu'on va encore en baver", soupire le Dr Philippe Liverneaux, chirurgien. Pour la Saint-Sylvestre,[fluo] l'équipe de "SOS Mains" qu'il dirige, à Illkirch en banlieue de Strasbourg, a doublé ses effectifs.[/fluo] "On ne guérit pas d'une main déchirée par un explosif", met en garde de son côté Patrick Laemmel, [fluo]cadre infirmier dans un autre service spécialisé à Strasbourg. Pendant la nuit du réveillon, "à minuit et quart, notre salle d'attente évoque un état de guerre, avec des mains déchiquetées",[/fluo] a-t-il dit à France Bleu Alsace.

je ne vous souhaite pas de devoir être en état de guerre mais...

Par **P.M.**, le **09/11/2014** à **09:02**

Bonjour,

Il y a tout simplement aussi le Ministère de la Santé ou la DASS du Département...

Par **Jibi7**, le **09/11/2014** à **09:04**

la ddass c'est actuellement l'ARS citée plus haut...

Par **CoralieP**, le **09/11/2014** à **14:03**

Merci a tous pour vos reponses.  
Je vais contacter l'ARS!